CETTE TOUX
Finira en 2 Heures
Nouvelle méthode 14 fois plus active que tout autre remède - Ne faillit jamais

Le Dr. F..., de l'Hôpital Boucicant, Paris, préconise contre la toux — rhume récent ou tenace — l'adoption d'une vieille formule rajeunie, *suractivée* — dont nos grand'mères se servaient déjà avec tant de succès : le Sirop Akker.

Un rhume n'est autre chose qu'une irritation de l'appareil respiratoire, irritation plus ou moins profonde. La gorge, les bronches puis les poumons se prennent. L'irritation amène la congestion et la congestion est créatrice de mucosités ; celles-ci obstruent peu à peu les voies respiratoires et empêchent une respiration normale. Lorsque la respiration est défaillante, les organes ne réagissent plus contre la congestion ; il en résulte une aggravation continue de l'état des muqueuses. Ces muqueuses irritées sont un terrain archipropice à tous les microbes ; ils s'y fixent, s'y développent et c'est l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique et souvent pire encore. Le SIROP AKKER *suractivé* par l'adjonction d'une quantité scientifiquement "idéale" de codéine, décongestionne en quelques heures, calme les nerfs, les tissus et les muscles endoloris par les quintes ; adoucit les muqueuses lesquelles, redevenant saines, ne tolèrent plus aucun microbe. En 2 heures, dès les premières cuillerées, le SIROP AKKER fera expectorer toutes mucosités, tous les glaires qui encombrent les voies respiratoires. Les quintes diminueront presque miraculeusement ; vous retrouverez le sommeil. *Plus de toux : plus de fièvre.* L'appétit reviendra. SIROP AKKER, toutes pharmacies 13 fr. 75, signifie santé parfaite pendant les mois froids et humides.

9335

bat A.S. Flines par forfait. — Foyer de Valenciennes bat Escaut et Meuse.

RENCONTRES DU 15 JANVIER

Mineurs de Gayant de Waziers-Foyer de Douai. Arbitre : M. Pasbecq. — Escaut et Meuse-Sokols d'Abscon. Arbitre : M. Bouillon. — Rhônel S.C. Marly-A.S. Flines. Arbitre : M. Baigneaux. — Foyer de Valenciennes-Carnières. Arbitre : M. Gosselin. — Stade Orchies-E.P. Anzin. Arbitre : M. Lunusse.

Minimes : M.G. Waziers-C.S.S.S. Courchelettes. — A.A.E. Dorignies-Faubourg de Béthune.

Pour la division d'honneur, coup d'envoi à 14 h. et 15 h., et chez les Minimes à 10 h.

LES LYCÉENS AUDOMAROIS ONT BATTU LES BÉTHUNOIS

Jeudi sur le terrain de l'S.E.S. Merville, l'A.S.C. Béthune et la S.A.L. St-Omer se rencontraient pour la finale du Championnat du Pas-de-Calais. L'arbitre, M. Delplanque, siffla la fin de cette rencontre sur le score de 27 à 8 pour le S.A.L.S.O. A la mi-temps le score était de 10 à 8.

La 2e mi-temps vit l'effondrement de l'A.S.C. Béthune.

A signaler la belle partie à St-Omer de Mariette, Casé et Devin et à Béthune la brillante exhibition de Meurice qui évita un score plus lourd à son équipe.

MARSEILLE AURAIT UN PRÉFET DE POLICE

Le projet de loi de réorganisation administrative prévoit en outre la création dans cette ville de cinq arrondissements municipaux ayant chacun un maire et cinq adjoints

Paris, 13. — Le projet de loi tendant à une nouvelle organisation administrative de la ville de Marseille, a été distribué aux députés. En voici les principales dispositions générales :

A compter du 1er janvier 1940, la ville de Marseille cesse d'être soumise à l'ensemble de la loi du 5 avril 1884, et est administrée conformément à des dispositions dont voici l'ensemble : Il est institué un préfet de police de Marseille qui aura rang de préfet hors classe. Le corps municipal comprend : le préfet des Bouches-du-Rhône, le préfet de police, le Conseil municipal, les maires et les adjoints.

Le préfet des Bouches-du-Rhône et le préfet de police de Marseille auront les attributions et les fonctions qui appartiennent au préfet de la Seine et au préfet de police pour la ville de Paris.

Le préfet des Bouches-du-Rhône exerce l'administration municipale active. Le préfet de police assure dans le département l'exercice de la police générale ; il dirige dans la ville les services de police d'Etat créée par la loi du 8 mars 1908. Les autres attributions de police municipale dans la ville de Marseille seront reparties entre les deux préfets par un décret contresigné du ministre de l'Intérieur.

La commune de Marseille est divisée en cinq arrondissements municipaux. Chaque arrondissement a un maire et cinq adjoints qui sont nommés et révoqués par décret. Leurs fonctions sont gratuites. Elles sont incompatibles avec celles de conseiller municipal de la ville de Marseille. Le maire et les adjoints sont chargés de l'état civil. En outre ils exercent sous l'autorité du préfet des Bouches-du-Rhône, les attributions qui seront déterminées par un décret contresigné du ministre de l'Intérieur.

Réponse à la question posée en deuxième page

Arithmographie

Le mot générateur est ROMAINE.

Les dérivés sont : Main, Rome, Marie, Ain, âne, roi, reine, mai, Norma, orme.

LA COORDINATION du rail et de la route

L'Union routière de France étudie un programme de travaux d'élargissement des routes en 1939

Dans sa réunion d'hier, l'Union routière de France a de nouveau porté son attention sur le problème de la coordination du rail et de la route. Elle a insisté sur le fait que le décret de codification devrait nécessairement respecter l'indépendance des entreprises et la libre concurrence qui sont les fondements du régime libéral.

D'autre part, le comité de l'U. R. F. s'est livré à une ample étude du programme des travaux d'élargissement des routes en 1939. Il s'agit là de réalisations d'autant plus importantes qu'elles intéressent non seulement le tourisme et les transports en général, mais encore la défense nationale par la rapidité d'accès à la frontière et la défense passive par la possibilité d'évacuation des centres urbains.

L'Union routière de France a décidé d'établir un projet dans ce sens et d'insister auprès des départements ministériels intéressés en vue de la réalisation du plan projeté, autant pour la sécurité du pays que pour combattre le chômage et mettre notre réseau routier à la hauteur des exigences du trafic moderne.

UN OFFICIER DE LA MARINE MARCHANDE ANGLAISE ET SON AMIE, DOMICILIÉE A DUNKERQUE, RENVOYÉS EN CORRECTIONNELLE POUR VOL

Paris, 13 — Le 9 décembre dernier, dans un grand magasin de la rive droite, on arrêtait en flagrant délit de vol un homme et une femme qui venaient de dérober une robe, trois sacs à main et une poupée, le tout représentant une valeur de 200 à 250 fr. Il s'agissait d'un officier de la marine marchande anglaise, Edouard Leslie Barnes, 27 ans et d'une danseuse d'origine algéroise, Jacqueline Joucla, 39 ans, habitant à **Dunkerque**. Tous deux expliquèrent qu'ils avaient voulu simplement emporter des souvenirs.

L'enquête révéla qu'ils avaient en deux mois dépensé une somme de 10.000 fr. Quand ils furent arrêtés, il n'avaient plus sur eux qu'une somme de 6 fr.

Après enquête, M. Angeras, juge d'instruction, vient de les renvoyer tous deux pour vol devant le tribunal correctionnel où ils seront défendus par Mes Mottini et Sainctelette.

UN GARDIEN DE LA PAIX BLESSÉ PAR UN ÉNERGUMÈNE A PARIS, A SUCCOMBÉ

Paris, 13. — Le gardien de la paix Henry Leroy, du XIVe arrondissement, qui avait été grièvement blessé dans la nuit de mardi à mercredi, par Daguerre, cet énergumène qui s'était barricadé dans une chambre d'hôtel de la rue de Vanves, est décédé à la maison de santé des gardiens de la paix. La médaille d'or du dévouement lui avait été remise mercredi par le préfet de police.

RADIO - REVEIL

Vive l'automatisme !

Il y a déjà plus de deux ans, nous avons eu l'occasion de signaler à nos lecteurs la présentation, par une grande firme américaine, de postes récepteurs entièrement automatiques.

A l'époque, la chose était réellement sensationnelle, elle relevait d'ailleurs plus du domaine du laboratoire que de celui de la pratique.

Mais l'idée était intéressante à exploiter et les ingénieurs se sont sérieusement attelés à la tâche de mettre cette invention au point de la rendre suffisamment pratique pour qu'elle puisse être employée couramment.

Il faut reconnaître qu'ils y sont parfaitement arrivés.

Depuis deux ans, les Américains ont à leur disposition des postes automatiques qui ne nécessitent pour leur réglage qu'une manœuvre des plus simples.

L'Angleterre n'a pas tardé à suivre cet exemple.

Il faut reconnaître en effet que de tels récepteurs offrent d'énormes avantages. On peut les résumer de la manière suivante :

1° Simplification à l'extrême de la recherche des stations ; 2° Suppression de tout fignolage pour obtenir une audition parfaite de la station désirée ;

3° Silence absolu et idéal lors du passage d'un émetteur à un autre ;

4° Réglage parfait assuré lors du passage d'une station à une autre, donc musicalité parfaite et sélectivité assurée.

En somme, le poste automatique offre l'avantage de pouvoir passer en revue en quatre secondes les émetteurs que l'on a l'habitude d'écouter et de choisir immédiatement le programme qui plaît le mieux à l'auditeur.

Comme on le voit, le poste automatique est une réelle petite merveille bien fait pour procurer de nombreuses et légitimes joies à son possesseur.

Mais pour qu'il donne entière satisfaction, il est indispensable qu'il réunisse un certain nombre de qualités. Les voici, brièvement énumérées :

1° Le poste doit être réellement automatique, c'est-à-dire que la manœuvre pour prendre une station quelconque doit consister uniquement à appuyer sur un bouton pour qu'instantanément on obtienne l'audition désirée, que ce soit en petites ondes ou en grandes ondes. Il ne doit rien avoir à lire, rien à manier, rien à attendre, on ne doit faire qu'un seul mouvement et pas deux. Dans ces conditions et seulement dans ces conditions, l'automatique est réellement pratique et on a vite fait de le préférer au réglage manuel dont on ne se sert jamais plus.

2° La mise au point préliminaire de l'automatique doit être précise et se faire en écoutant la station même que l'on veut recevoir en suivant l'effet du réglage sur l'œil magique, exactement comme on règle un poste ordinaire. Ce réglage doit être très facile à réaliser et pouvoir être fait par le possesseur du poste lui-même si la nécessité s'en fait sentir.

3° La mise au point préliminaire de l'automatique doit être fait une fois pour toutes, il doit être stable, insensible aux changements de température, aux chocs, aux vibrations et aux variations de tension du secteur.

Comme on peut s'en rendre compte, la construction et l'étude des postes automatiques nécessite beaucoup de soin et l'emploi de matériaux de tout premier choix.

Il suffit d'ailleurs de voir le succès remporté par les modèles présentés par les constructeurs français pour pouvoir apprécier la façon magistrale dont le problème est traité.

Un Poste automatique ?

C'est merveilleux ! Appuyez sur un bouton et instantanément voici, merveilleusement pure, l'émission choisie. Plus d'attente ni de réglage minutieux — Achetez un

AUTOMATIQUE DESMET

Stables, indéréglables, des milliers sont déjà en service. Prix: 1.495 fr. Notice gratuite: 222 r. Solférino, Lille

UNE PRÉCISION INATTENDUE

Le Post Master General, le grand chef de la radiodiffusion anglaise, a été mis sur la sellette à la Chambre des Communes.

Les députés anglais voulaient obtenir, chaque semaine, une copie écrite de tout ce qui aurait été dit devant les différents micros de la B.B.C.

Le Post Master General répondit que le nombre de mots radiodiffusés dépassait 400.000 et qu'ils couvriraient environ 1.300 pages de papier ministre. Il a ajouté que, dans ces conditions, il ne se chargeait pas de les faire tenir aux membres du Gouvernement.

Les députés qui avaient exprimé ce désir ne se sont pas tenus pour battus et ont déclaré qu'ils arriveraient bien à leurs fins.

UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE DOUBLÉ DE TÉLÉVISION

Un service téléphonique doublé de télévision fonctionne entre Berlin, Leipzig et Nuremberg. Il vient d'être étendu à la ligne Berlin-Munich.

La taxe est de 80 rentenmarks pour trois minutes de conversation.

Souvenirs...

A l'occasion d'une récente modification dans mon existence administrative j'ai eu à mettre en ordre un certain nombre de choses, de dossiers, de collections.

Vieux souvenirs ! Chers vieux souvenirs dans lesquels tiennent, pour moi, des jours, des mois, des années d'un travail frémissant ! Que de bouffées sont montées en moi d'émotions, de joies, « posthumes » si je puis dire, au contact de tant de lettres, reçues, envoyées, classées, de tant de photographies de ces chers friquets qui firent, des années, le régal de mon esprit et de mon cœur, de tant d'articles écrits ou lus, de tant de « rapports », de tant de conférences, de tant de menus objets dont chacun fixait en moi l'inoubliable souvenir du passé !

Un instant mes yeux ont parcouru le premier « livre de bord » de notre minuscule émetteur de l'Hôtel des Postes. Cinq cents watts... Le 28 avril 1927, j'y trouve cette phrase savoureuse et typique : « Emission très sélective. A 500 mètres de Lille ne sommes pas entendus sur trois appareils différents. Ne gênons en rien sur grandes ondes ni sur petites ondes ».

N'est-ce pas touchant ? Imaginons le chemin parcouru depuis ces temps... Aujourd'hui Radio-P.T.T.-Nord est reçu en Europe, en Afrique, en Australie même. Des résultats d'écoute nous parviennent « en pagaille » d'Amérique quand l'Association des DX y institue un concours de performances lointaines. En 1927 notre idéal était de pouvoir écrire : « A 500 mètres de Lille ne sommes pas entendus sur trois appareils différents. Aucune gêne pour les autres réceptions » !

Ah ! ces souvenirs des ennuis que nous pûmes éprouver lors de la mise en service de l'émetteur de Lille ! Quelques amateurs avaient soit acheté — à prix d'or — un récepteur qui leur permettait d'entendre trois ou quatre stations parmi les plus puissantes, soit « bricolé » un « trois lampes à réaction » ou un C 119 — l'avant-dernier cri de la technique — ou tenté de « mettre au point » un « super-hétérodyne » qui établissait le record de la virtuosité bricolienne. Il faisait beau d'entendre les cris d'orfraie qu'ils poussèrent quand notre « coucou » commença ses émissions ! C'était la fin des fins, le scandale du jour, le mépris de la liberté d'écoute ! Savez-vous qu'un beau jour de juin 1927 — ah ! qu'il faisait torride dans mon « bureau de chef de station » installé dans le grenier de l'Hôtel des Postes ! — savez-vous qu'un jour je reçus la visite d'un auditeur — on disait sans-filiste alors — de la rue Masséna qui ne parlait, ni plus, ni moins, que de m'égorger parce que « je » gênais ses réceptions de Radio-Paris ! J'ai cru avoir affaire à un fou. Le Directeur régional lui-même qui se trouvait dans mon bureau, se « débina en douce », craignant des aventures ! Or, mon fou était le plus calme des civils, imbu de sentiments pieux et, par définition, pacifique. Mais voilà : « Mon sale radio » couvrait toutes ses réceptions » !

Ah ! souvenirs, souvenirs !

Et je souriais encore, quelques pages plus loin du livre de bord, en lisant, presque ébahi moi-même, ces mots : « Emission du Théâtre Sébastopol. Tentons de travailler avec deux micros en parallèle ». Et cela nous semble risible évidemment maintenant que nous pouvons mélanger des dizaines de micros si nous le voulons. Mais alors !

Alors, c'était l'époque héroïque des essais, des tentatives jugées puériles aujourd'hui mais dont nos « galénistes » estimaient qu'elles les versaient dans les anticipations à la Jules Verne.

Souvenirs...

12 mai 1927 : « On nous demande confirmation d'une nouvelle reçue du Bureau de postes de Mons-en-Barœul disant que le Central Télégraphique annonce l'arrivée de Nungesser et Coli en Floride. J'avise Central Télégraphique pour rechercher propagateur de telles nouvelles. »

Pauvres Nungesser et Coli...

Jeudi 26 mai : « Lorette bon ». Lorette ! C'était l'inauguration du Sanctuaire... Toutes les « huiles » s'y trouvaient. Dans une foule immense et compacte je me revois essayant de courir, affolé, pour aller, à cent mètres, changer un micro défectueux. Et je fus arrêté par un gendarme qui, tout simplement, avec mon petit micro nickelé à la main — était-ce une bombe ? — me prenait pour un anarchiste !

Souvenirs...

Le 24 juillet : « Un papillon, entré dans un condensateur du circuit oscillant, provoque un commencement d'incendie dans l'émetteur. »

Nous avons failli faire flamber le vénérable Hôtel des Postes, le Central Télégraphique, les Chèques Postaux et la Direction Régionale des Postes ! Cette Radio, tout de même !

O souvenirs délicieux...

La Radio, maintenant, est industrielle... et laïusseuse !

Hélas !

Léon PLOUVIET.

(Tous droits de reproduction réservés).

UNE MANIFESTATION DU SOUVENIR A WIMEREUX

Un monument commémorant les premiers essais de télégraphie sans fil va être érigé à Wimereux.

C'est en effet dans cette ville que fut reçu, le 27 mars 1899, le premier message adressé de Douvres par le savant italien Marconi à son confrère français Branly.

Le monument associera les deux savants dans le même hommage.

UN MAGNIFIQUE "COMBINÉ"

Voici un magnifique récepteur « combiné » T.S.F. et Télévision, qui vient d'être présenté au public par un grand constructeur d'outre-Manche. (Ph. Nyt)

MANIFESTATION A LA HAVANE A L'OCCASION DE LA VISITE DU BATEAU-ÉCOLE ALLEMAND

La Havane, 13. — Plusieurs milliers de personnes ont circulé hier soir en ville avec un brassard de deuil « pour la mort de la civilisation en Allemagne ».

Cette manifestation a eu lieu à l'occasion de la visite du bateau-école allemand « Schlesien ».

UN OUVRIER AGRICOLE RETROUVÉ MORT DANS UNE CABANE

Auch, 13. — A Condom, on a découvert dans une cabane le cadavre de M. Antoine Sahuc, ouvrier agricole, qui avait disparu depuis plusieurs jours. Des consultations troublantes ayant été faites, le Parquet a décidé de faire pratiquer l'autopsie du cadavre.

BOURSE DE LILLE DU 13 JANVIER 1939

CHARBONNAGES

VALEURS	C. préc	C. du J
Albi	600	575
— Part.	566	556
Aniche	1105	1079
Anzin	457	448
Béthune	8725	8500
— 10e	570	551
Blanzy	673	665
Bruay	1900	1830
— 10e	191	185
Carvin	585	590
Clarence	106	104
Com. Fourch.	436	435
Courrières	247	241
Crespin	37	...
Dourges	797	778
Escarpelle	2040	2010
Frenkenholz	15	...
Lens	338	328
Liévin	200	197
— C. 80 e.	6125	5840
Ligny-l-Aire	44	...
— Part.	50	...
Marles 70e	475	449
Nord d'Alais	412	401
Ostricourt	1225	1210
Thivencelles	147	146
Vicoigne	555	539

GAZ ET ELECTRICITE

VALEURS	C. préc	C. du J
Art. F. et L.	178	170
Béthunoise	201	201
Cont. du Gaz	1201	1205
El. et G. Nd.	391	387
Elect. Nord	375	365
El. Nd-Ouest	560	560

VALEURS	C. préc	C. du J
En. El N. F.	350	335
Herain-Coup.	303	...
Roub. Eclair.	1355	...
S.E.B.-Mont.	400	...

METALLURGIE

VALEURS	C. préc	C. du J
A. Bl.-Miss.	81	68
Ac. Longwy	349	338
Ac. Nord	255	264
Sam. et Mse.	372	365
Etabl. Arbel	560	552
Chent Fr.	230	230
At. C. N. Fr.	356	390
B. St-Vaast	220	216
Citroën	640	...
Constr. Méc.	178	179
Delat-Froua.	290	...
Den. Anzin	1446	1396
Escaut-Cap.	830	...
Fives-Lille	610	596
Mat et Hom.	275	375
Nord et Est	746	725
Met. Fr.-Bel.	1465	1440
Jeumont	332	316
— Part.	765	765
Louvroil-M.	375	370

PETROLES

VALEURS	C. préc	C. du J
Lille-Bonn.	275	...
— prior.	520	...
Raf. Pét. N.	94	...

INDUSTRIES TEXTILES

VALEURS	C. préc	C. du J
Etab. Agache	365	373
Cot. St-Quen.	66	...

VALEURS	C. préc	C. du J
Czentochovi.	1820	1810
Fil. Filts Fr.	496	...
Industr Tex.	1240	1200
— jouiss.	855	...
Le Blan	381	...
Lyonn. d. tex	138	133
Sains Frères	115	...
Tiberghien	209	210

VALEURS DIVERSES

VALEURS	C. préc	C. du J
Créd. du N.	278	278
Un. d. Mines	165	...
Elect. L-R-T.	115	117
Cim. Boulon.	196	196
O. C. H. d. N.	168	...
Cim Franç.	1240	1220
Mat. C. Lois.	171	171
Pollet Chaus.	458	430
Tuil. Beauv.	420	...
Engr. Auby	296	285
Gl. Verr sp.	2825	2800
Kali Ste-Th.	1320	1250
Kuhlmann	665	645
Péchiney	1815	1715
St-Gobain	2080	2005
U. Libercour.	180	...
Asturienne	180	186
La Lucette	253	...
Tekkah	956	...
Zincs Silésie	92	...
Béth d'Alim.	386	385
Bras. C.N.F.	220	...
Docks du N.	560	...
Motte-Cord.	580	...

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 506; 1926 (Janvier-Juillet), 522; 1926 (Mars-Septembre), 515; 1927, 513; 1931 (remb. à 1.000), 780; 1931 (bon 2.000), 1795; 1934, 907; 1935, 945; 1936, 970. — Département du Pas-de-Calais 1926, 516; 1927, 520; 1929, 965; 1935, 905. — Lille 1935, 859. — Roubaix 1931, 786. — Crédit National 1920, 493; 1922, 540; 1923 (Février-Août), 517; 1923 (Avril-Octobre), 513; 1924, 525; 1934, 990; 1935, 975. — Eglises dévastées (Group de Reconstr.) 1926, 493; 1928 5 %, 972; 1931, 877. — Grosse Métallurgie 1931, 890. — Houillères du Nord et du P.-de-C. Juin 1931, 900. — Union Financière du Nord et de l'Est, 906. — Artésienne de Force et Lumière 1929, 800; 1931, 800 — Electrique du Nord-Ouest, 825. — Biache St-Vaast 1912, 260 — Denain et Anzin 1932, 935 — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1930, 825. — Senelle-Maubeuge 1930, 790. — Chigot et Cie, 575. — Cotonnière de Fives, 862. — Frémaux (Filatures), 740. — Industrielle Lainière, 465 — Lemaire-Destombes, 857 — Motte-Bossut fils 5 %, 691. — Société de Filatures (Anciens Etab. Desurmont et fils), 648 — Chicorées Supérieures (Société Industrielle), 925. — Fineiens, 840. — Industrielle et Agricole de la Somme, 425. — Union Bancaire du Nord 5.50 %, 872. — Aniche 1903, 410. — Aniche 1936, 955. — Bruay 1932, 927. — Liévin 1928, 475; 1931, 760.

COUPONS ANNONCÉS

12 Janvier. — *Royal-Ducth* (action ordinaire) Coupon N° 80. Brut, 80 florins. — Royal-Ducth (dixième). Coupon N° 80. Brut, 6 florins.

13 Janvier. — Béthunoise d'Eclairage et d'Energie. Coupon N° 30. Brut, 13.50; net à payer : nominatif, 11.60, porteur, 9.91. — Sarre et Moselle (acompte) Coupon N° 32. Brut, 15; net à payer : nominatif, 12.30;

20 Janvier — Citroën André (action B). Coupon N° 2. Brut, 20; net à payer : nominatif, 16.40, porteur, 6.40 — Citroën André (action de priorité N). Coupon N° 3 Brut, 25; net à payer : nominatif, 20.50; porteur 15.43 — Citroën André (part bénéficiaire 1er rang) Coupon N° 2. Brut, 6.34; net à payer : nominatif, 6.34; porteur, 5.85

BOURSE DE PARIS DU 13 JANVIER 1939

PARQUET COMPTANT

VALEURS	C. préc	C. du J
3 % perp.	85 90	[illegible] 50
3 % amort.	86 45	86
3 1/2 % amor.	100 70	...
4 % 1917	87 40	85 50
4 % 1918	85 30	84 10
5 % 1920	110 30	110 15
4 % 1925	157 30	152
4 1/2 % 1932 A	90 10	87 75
4 1/2 % 1932 B	88 20	85 35
4 1/2 % 1937	125 30	[illegible]
O. Tr. 4 1/2 33	877	[illegible]
O. Tr. 5 % 34	886	879
O. Tr. 5 % 35	842	840
Ch. F Et. 4 %	372	372
— 5 %	389	389
P.T.T. 5 % 28	486	480
— 4 1/2 % 29	446	436
P.T.T. 5 % 34	843	831
P.T.T. 5 % 36	951	946
O.T. 3 1/2 36A	139 20	139 65
O.T. 4 % 36B	118 35	118 40
B. Tr. 4 1/2 33	1035	1035
— 5 % 34	1011	1010
— 4 1/2 34	1030	1030
— 4 % 35	1018	1015
— 5 % 37	1018	1012
Cais. aut. 4 1/2	889	878
Crédit Nat.		
5 % 1919	518	512
5 % 1920	496	496
Juillet 1922	534	533
Janvier 1923	530	526
Juin 1923	518	517
Janvier 1924	[illegible]	527
5 % 1932	539	532
4 1/2 % 1932	1005	1007
5 % 1934	992	990
5 % 1935	987	985
5 % 1937	896	896
5 % 1938	1035	1030
Dép.N.6%21	504	501
Banq. de Fr.	8450	7900
Cr. Comm.	555	540
Soc. Génér.	825	813
Suez Act.	17450	17000
Ch. F. Est	634	605
— Lyon	884	852
— Midi	668	666
— Nord	898	858
— Orlé.	822	800
Métropolit.	890	865
Elect. Paris	788	751

VALEURS	C. préc	C. du J
El G. du N.	385	380
En El N F	550	530
Thom Houst.	155	145
Nord-Est	741	715
Den.-Anzin	1439	1340
Schneider	1290	1210
Tréfil Havre	788	767
Béthune 10e	573	560
— act.	5760	5475
Courrières	245	236
Lens	336	330
Meries	470	454
Vicoigne	555	541
Boléo	58 50	57 50
Kali Ste-T.10	1290	1225
Kuhlmann	663	640
Peugeot	460	461
Pollet-Chaus.	448	428
Plan Young	355	351
Egypte unif.	2955	2950
Japon 1907	1430	1430
Russe consol.	7 25	7 75
Royal Dutch	65100	64000
Sucr Egypte	811	797
El. L.-R.-T.	115	115
Cot. St-Quen.	52	52
Le Blan et Cie	387	369
Pérenchies	378	373
Saint-Frères	114	115
Ac Longwy	339	331
Ac. du Nord	221	222
Ac. Paris-Ou.	1355	1310
A. Sam.-Mse.	368	366
Arbel	568	560
Chant Franç.	230 50	230
Cns N d Fr.	385	...
Constr. Méc.	182	181
Fives-Lille	605	577
Jeumont act.	330	325
Louvroil	375	...
Sen Meub.	681	651
Aniche	1110	1055
Anzin	458	456
Blangy	879	880
Carvin	594	589
Dourges	784	775
Ligny-l-Aire	44	...
Ostricourt	1225	1225
Lille-Bonn p.	530	530
— o.	276	280
Verr Aniche	705	675
Cim Franç.	1225	1210
Cim. Boulon	200	200
C. O Ste-B.	3145	3010

VALEURS	C. préc	C. du J
Bokanowski	87 50	87 50
Mars de cr.	630	630
Zincs Silésie	88	90
Astur Mines	187	185
St-Raphaël	5540	5450

BANQUE COMPTANT

VALEURS	C. préc	C. du J
Bruay	1885	1901
Clarence	100	102
Liévin cp 30	6000	5875
La Lucette	264	261
Tubize	70 50	...

PARQUET TERME

VALEURS	C. préc	C. du J
Banq. de Fr.	8425	7910
Banq. Paris	1319	1250
Un Paris	517	480
Compt Net.	888	850
Crédit Fonc.	3145	2990
Crédit Lyon	1651	1625
Pennaroye	316	292 50
Gafsa	740	724
St-Gobain	2035	2000
Citroën	585	550
Say	642	630
Fonc Egypt.	4140	4040
Canad Pec.	216 50	206
Wag.-Lits	78 50	75
Central Min.	3425	3330
Montecatini	157 50	152
Rio-Tinto	2618	2490
Norv. Azote	2158	2110

BANQUE TERME

VALEURS	C. préc	C. du J
Albi	588	585
Bruey 10e	187	177
Caoutchoucs	251	237 50
Chartered	237	232
De Beers ord.	1462	1390
Goldsfield	591	581
Huil. de Pét.	341	330
Liévin Act.	200	191
Malacca ord.	176	172
Mexic. Eagle	49	47 25
Pernod	1010	959
Randmines	1508	1485
Shel. Transp.	735	728
Silva Plena	179 50	176
Tanganyka	53 50	51
Tharsis	308	278
Vieil. Mont.	[illegible]	2005

OBLIGATIONS. — **Ville de Paris** : 1871, 387; 1875, 465; 1876, 467; 1892, 220; 1894-96, 217; 1898, 257; 1899, 240; 1904, 250; 1910 2 3/4, 230; 1910 3 %, 210; 1912, 260; 1928 5 %, 814; 1929 4 1/2 %, 780; 1930 4 %, inc.; à lots 1930 4 %, 770; 1931 4 %, 725; Fortif. 4 %, 718; 1932 4 1/2, 782; 1934 5 1/2 %, 904; 1934 5 %, 803; 1935 5 %, 887; 1937 5 1/2 %, 936; 1938 6 %, 965.

Foncières : 1879, 710; 1883, 265; 1885, 215; 1/5, 58.75; 1895, 315; 1903, 311.50; 1909, 158; 1913 3 1/2 %, 309; 1913 4 %, 472; 1930 4 1/2 %, 730

Communales : 1879, 777; 1880, 751; 1891, 272; 1892, 320.50; 1899, 285; 1906, 297; 1912, 147; 1926, 620; 1927, 502; 1929, 885; 1930 4 %, 745; 1931 4 %, 755; 1931-32, 749; 1932, 796; 1933 5 %, 842; 1934, 955; Bons 1887, 78.75; 1888, 75; Paname oblig., 128.

CHANGES. — Londres 177.40 ; New-York 37.99 ; Belgique 642.25 ; Hollande 2063.50 ; Italie 199.90 ; Suisse 857.625.

BOURSE DE BRUXELLES DU 13 JANVIER 1939

VALEURS	C. préc	C. du J.	VALEURS	C. préc	C. du J.	VALEURS	C. préc	C. du J.
Comptant			**Comptant**			**Comptant**		
Rte belg. 3 %	69 85	69 90	Cockerill	1085	1055	Asturienne	146	145
U. 4 % 1re S.	90 10	90	Const. El. Cl.	572 50	572 05	Vieil. Mont.	1570	1590
4% lotsd.g.29	514	516	Ougrée	1125	1100	Electro belge	1650	1600
S.N.C.F.B.4%	444	443	Providence	14430	14440	Dhalbusch	160	...
Lots Cong. 88	162	161	Sam.-Mos	2130	2100	Silésie	68	...
Banq. Nation	1605	1615	Beeringen	577 50	612 50	Canada pac.	174	...
Soc. Gén. P.	3040	2980	Kessales	4900	4900	Tubize ord.	54	...
C.G. Lacs c.	377 50	377 50	Laure	3110	3090	Un. H. Ket.	3360	3270

UN MONUMENT AU ROI GEORGE V

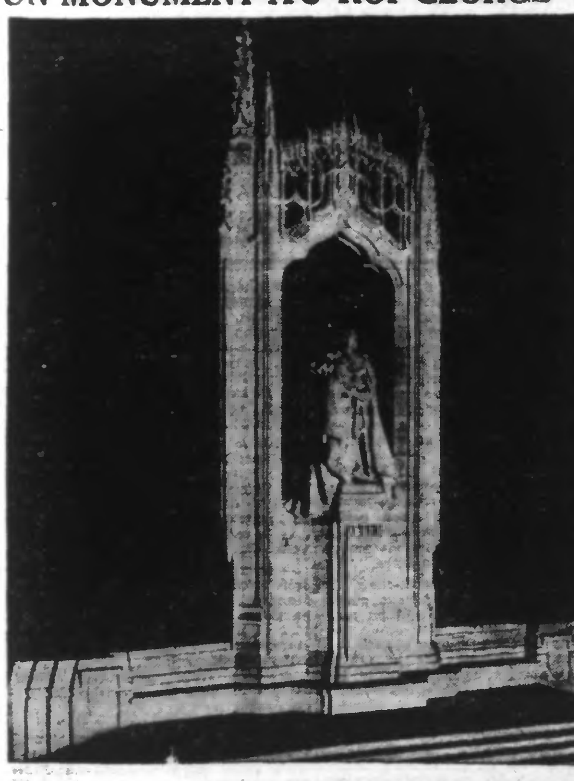

Un monument national au Roi GEORGE V sera érigé devant le Parlement à LONDRES. La maquette du projet, dont les auteurs sont Sir William REID DICK, sculpteur et Sir Giles Gilbert SCOTT, architecte, a été approuvée par les Souverains.

VOICI LA MAQUETTE DU MONUMENT. (Ph. Keystone)

UN AVION MILITAIRE britannique est tombé dans la Mer du Nord

Les trois occupants auraient péri

Londres, 13 — Un avion de la Royal Air Force est tombé dans la mer du Nord cet après-midi, entre la Tyne et le Léar. L'appareil, qui appartenait à la station de Thornaby on Tees, a été aperçu tombant à la mer par les membres de l'équipage du nouveau pétrolier britannique « Genius » qui se livrait à des exercices d'essai de T. S. F. Le pétrolier a informé de l'accident le remorqueur « Wearmouth » qui l'accompagnait et ce dernier s'est porté sur les lieux où il effectue des recherches. Les trois occupants auraient péri.

DES GRANDS MUTILÉS REÇUS A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Paris, 13. — Une délégation de grands mutilés a été reçue ce matin à la présidence du Conseil par M. Léonard, chef adjoint du cabinet de M. Daladier. Elle a fait part au représentant du gouvernement de l'émotion causée parmi les membres de l'Association des grands mutilés par l'annonce de la décentralisation de leur hospice.

L'artiste Eva REYNAL, du Théâtre de l'Odéon, s'est suicidée

L'artiste Eva Reynal, de l'Odéon, s'est donnée volontairement la mort. Hier après-midi, on frappait à l'Odéon, les trois coups du « Roi Lear », lorsqu'on s'aperçut que l'une des interprètes importantes, Eva Reynal, était absente. Enfin, l'on apprit que la charmante artiste avait été trouvée morte à son domicile.

L'artiste était rentrée après minuit de l'Opéra, où elle avait passé la soirée. Inquiète de ne plus la voir, sa mère, qui habite l'appartement voisin, s'était rendue chez elle. Elle n'avait trouvé que le corps de sa fille.

Dans une lettre au commissaire, Eva Reynal indiquait qu'elle se donnait volontairement la mort.

Eva Reynal appartenait à la troupe de l'Odéon depuis une dizaine d'années. C'était une excellente interprète du répertoire classique.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU SUCRE EST RÉUNIE A LONDRES

Londres, 13. — La conférence internationale du sucre s'est réunie à 11 h. 30 sous la présidence de M. Hugh, délégué anglais. Une nouvelle réunion a eu lieu à 15 h. 30.

EN PALESTINE

Des avions anglais ont mitraillé des rebelles arabes

Ces derniers ont été mis en fuite par des détachements de troupes

Jérusalem, 13 — Des avions de la Royal Air Force ont mitraillé, hier, une bande de rebelles arabes dans un village de la Samarie, leur infligeant des pertes. Des détachements de troupes britanniques ont poursuivi les fuyards qui ont laissé deux tués sur le terrain. Trois rebelles ont été capturés.

Le centre arabe de Londres demande au War Office qu'une enquête soit menée à propos d'atrocités

Londres, 13. — Se référant à la déclaration récente du ministère de la Guerre démentant catégoriquement que des atrocités aient été commises en Palestine, le Centre Arabe, à Londres, demandé au War *Office* qu'une enquête impartiale soit menée de façon à convaincre l'opinion publique et qu'un Comité parlementaire soit nommé pour se livrer à une enquête approfondie.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

L'APPLICATION DE LA TAXE A LA PRODUCTION AUX BLÉS

M. Alexandre Duval, a déposé une proposition de loi tendant à supprimer dans le décret-loi du 17 juin 1938, relatif à l'Office Interprofessionnel du Blé, le passage relatif à l'application de la taxe à la production aux blés de la récolte de 1935, ou des récoltes antérieures, détenues par les coopératives au 31 août 1936.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 13. — **Viandes.** — Bœufs : quartier derrière 7.75, devant 4.50, aloyau 12.50, cuisses 8.00, train entier 8.75 ; Veaux : première qualité 15.25, 2e qual. 13.20, 3e qual. 9.45, pan cuisseau 14.75 ; Moutons : 1e qual. 14.50, 2e qual. 11.95, 3e qual. 9.45, gigots 20.00, carrés parés 22.00, épaule 11.25 ; Porcs (entier ou demi) : 1e qual. 14.50, filets 15.25, jambons 16.00, lards 8.50.

Beurres : Kilo des Laiteries coopératives industrielles de Normandie 30.25 ; Charente, Poitou, Touraine 31.30 ; malaxés Normandie 27.80 ; malaxés Bretagne 26.50.

Œufs : Picardie et Normandie 11.50, Bretagne 8.10, Touraine Centre 11.15, Auvergne Midi 11.15, Outre Mer 6.80.

Fromages : Brie moyen 255 ; Camembert Normandie 382.50 ; Divers 325 ; Pont l'Evêque 455 ; Port Salut 1350 ; Gruyère et Comte 1405.

Volailles : Canards parqués 19.00, non parqués 17.00, fermes 13.50 ; lapins morts 13.40 ; olesen peau 11.25 ; Poulets morts Nantais 17.50, de Bresse 21.50 ; poules mortes 15.50.

Poissons : Barbues 16 ; bars 18 ; harengs français pleins 3.40, vides 1.10 ; homards vivants 35 ; langoustes vivantes 35 ; maquereaux français gros 7.00, petits 9.50 ; merlans brillants 5.65, ordinaires 3.75 ; morues salées 4.00 ; raies 4.25 ; sardines fraîches 25.00 ; soles 17.00 ; huîtres Marennes 135.50, Portugaises 32 ; moules Isigny 135.00.

PARIS, 13. — **Clôture.** — **Avoines** : tendance ferme disp. cote off. 98, cour. 110-110.50, proch. 102.25-102.50-102.75 P. ; Mars 102.50 P, 3 février 102.50-102.75, 3 Mars 102.50 P, 3 avril 102.75-103.25-103.50 P, 3 mai 103-103.25 P ; **Maïs** : tend. calme cour. inc., Mars 125 A, 3 février 127 A, proch. 125 A, 3 mars 127 A, 3 avril 127 A. **Farines** : tend calme, cour. 288 VD, proch. 289 VD, mars 290 VD, 3 février, 3 mars, 3 avril, 3 mai : inc. ; **Seigles** : inc.; **Orges** tend. ferme, cour. 125.50 A, disp., cote off. 123, proch. 123 A, Mars 123.75 P, 3 Février 124 P, 3 mars 123.50-123.75 P, 3 avril 123.50 P, 3 mai 123.50 P ; **Huile lin** : cour. 406 A, proch. 409-414, 4 janv. 410-415, mars-avril 411-416, 4 mai 413 A ; **Huile Colza** : inc. ; **Sucres** : tend. calme, cour. 326.50 P, proch. 327-327.50, mars 327.50-328, 3 février 327.50 P, 3 mars 327.50 P, 3 avril 327.50-328, 3 mai 328 P, cote officielle 326.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Lille. — Cours moyen des ventes en gros aux Halles Centrales à la date du 11 janvier. — **Volailles et Gibiers** : Lapin dépouillé, 14 à 14.50 le kg ; Poule, 15 à